

VILLE D'ETTELBRUCK
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 15 juillet 2024

Date de l'annonce publique de la séance : 4 juillet 2024

Date de la convocation des conseillers : 4 juillet 2024

Présents dans la salle des séances :

MMes/MM. Steichen, bourgmestre

Schaaf, Nicolay, échevins

Feypel, Steffen, Birchen, Angelsberg, Rasqui, Ries, Koks, Peiffer, Duarte, conseillers

Thomas, secrétaire communal, Schlessler, secrétaire adjointe

Absent et votant par procuration donnée à M. Feypel : M. Gutenkauf, conseiller

Point de l'ordre du jour : 8.6

Objet : Office social – augmentation de crédit au budget de l'exercice 2024

Le conseil communal,

Vu le grand besoin d'interprètes lors des démarches administratives à l'Agence régionale d'inclusion sociale (service ARIS) ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Office social Nordstad réuni en date du 17 juin 2024 (point 5 de l'ordre du jour) portant augmentation d'un crédit inscrit au budget de l'exercice 2024 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et notamment son article 127 qui stipule que le vote d'un crédit supplémentaire est soumis à l'approbation du ministre des Affaires intérieures ;

avise favorablement et à l'unanimité de toutes les voix :

la délibération du conseil d'administration de l'Office social Nordstad réuni en date du 17 juin 2024 (point 5 de l'ordre du jour) portant augmentation du crédit suivant inscrit au budget de l'exercice 2024 :

Article	Libellé	Ancien crédit	Nouveau crédit
3/2664/613481/99002	Aris - Honoraires d'interprètes	3 000 €	17 000 €

Ainsi fait, lieu et date qu'en tête.

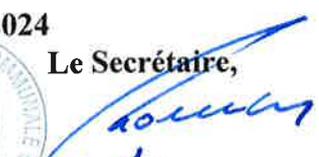
Pour extrait conforme

Ettelbruck, le 16 juillet 2024

Le Bourgmestre,


Bob STEICHEN

Le Secrétaire,


Jean THOMAS

